

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 SEPTEMBRE 2014**Objet : CAMPUS 01 : SUBVENTION A POLE SUP 01 POUR L'ORGANISATION DE L'EDITION 2014 DE CAMPUS01 - FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MONNET - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE

Intervention du Président BAILLY

La 2^e édition de **CAMPUS01**, Forum de l'enseignement supérieur, est en cours de préparation et devrait se tenir le 29 novembre 2014.

Porté par Pôle Sup01, avec le soutien du Conseil Général, de Bourg-en-Bresse Agglomération, de la Chambre et du Conseil Régional, ce forum a pour objectif de promouvoir l'offre "enseignement supérieur" du département et inciter ainsi les jeunes à poursuivre leurs études supérieures dans l'Ain et à s'y insérer professionnellement.

La 1^{re} édition a rencontré en 2013 un franc succès, notamment pour l'EGC où 42 élèves ont pu être renseignés dont 32 élèves de terminale, répondant pleinement aux objectifs de promotion et de développement de l'enseignement supérieur auxquels la Chambre souscrit.

Le Bureau vous propose de reconduire la contribution financière de la CCI à l'événement à 6K€, à l'identique de 2013.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, donne son accord pour reconduire la contribution financière de la CCI de l'Ain, pour un montant de 6K€, pour l'organisation de l'édition 2014 de CAMPUS 01, Forum de l'enseignement supérieur.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	19
- Nombre de voix pour	19
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président